



# **Plan d'Action**

## **Senegal 2006**

## Contexte

En juillet 2006, des « networkers » actives du réseau international de solidarité – Femmes sous lois musulmanes (WLUML) – se sont réunies à Dakar au Sénégal pour élaborer notre quatrième plan d'action (PA). C'est le cadre analytique qui guidera nos stratégies et activités dans les prochaines années.

Plus d'une cinquantaine de femmes venant de vingt-deux pays y ont participé : Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Égypte, Gambie, Iran, Irak, Israël-Palestine, Malaisie, Mali, Maroc, Nigéria, Pakistan, Sénégal, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Tanzanie, Royaume-Uni et États-Unis. Plusieurs dizaines d'autres femmes ont contribué au PA au travers de réunions régionales ou nationales précédant celle du Sénégal. Le PA qui en résulte inclut les considérations du plus grand nombre de networkers possible dans l'identification collective des questions critiques pour les luttes des femmes en faveur de l'égalité et des droits humains de la femme dans les communautés et les pays musulmans.

Durant trois jours de discussions intenses, nous avons partagé, à partir de nos contextes différents, les exemples montrant combien l'action à travers le WLUML a renforcé notre capacité à faire face aux différents défis auxquels nous sommes confrontées. Nous avons également identifié, avec en toile de fond des contextes globaux, régionaux et nationaux en évolution, les questions critiques communes aux luttes des femmes au sein du réseau qui est le mieux placé pour les affronter. Nous avons confirmé nos stratégies collectives et avons commencé à identifier des activités que le WLUML pourrait prendre en charge dans un proche avenir.

Toujours à cette réunion, un groupe restreint d'environ une vingtaine de membres du Programme Implementation Council – PIC (Conseil pour la Réalisation du Programme) et d'autres networkers actives ont tenu une réunion supplémentaire de quatre jours pour discuter des structures de transition requises au sein de WLUML afin de s'assurer que le réseau réponde de la manière la plus appropriée et efficace aux analyses produites par nos networkers.

## Contexte actuel et stratégie politique de WLUML

Il y a un paradoxe fondamental dans ce monde en voie de globalisation : comme le monde des affaires transnational a impitoyablement étendu ses actions sur tout le globe et que les forces et les problèmes politiques deviennent plus profondément interconnectés internationalement, nombre de peuples à travers le monde ont tendance à se raccrocher à leurs identités ethniques, nationales, religieuses et raciales. Se réfugier dans une identité propre a pu être perçu comme un moyen de rechercher certitude et sens d'appartenance à une communauté dans un monde où les frontières politiques, économiques et sociales sont érodées et remises en question par les différentes forces de la globalisation. C'est peut être aussi un moyen d'accéder au pouvoir et aux ressources. Ce « repli sur soi » a vu la montée de l'intégrisme religieux et du nationalisme de droite.

Le « repli sur soi » sur une identité religieuse a conféré d'énormes pouvoirs à la droite religieuse. L'émergence des intégrismes religieux a permis de renforcer la position vulnérable des femmes dans bien des pays. La conjonction des conflits armés, de la dégradation croissante de la cohésion sociale et des intégrismes religieux ont détérioré, de manière dramatique, le statut social, politique et économique des femmes.

La définition d'identités collectives a structuré les approches de la question du genre et vice versa. La construction du concept de « femme musulmane » est devenue partie intégrante des constructions de concepts de « musulmanité » en général. Ceci explique en partie l'accent mis sur le contrôle de la sexualité et d'autres aspects de la vie des femmes. Le déclin remarqué du pouvoir économique et politique des hommes dans des contextes vulnérables dans le monde en développement a favorisé le désir d'exercer le pouvoir dans d'autres sphères telles que la famille, avec les concepts mobilisateurs tels que le nationalisme, l'appartenance ethnique et la religion. Cela a conduit au renforcement de formes de contrôle patriarcal sur la femme et l'enfant. L'un des aspects de ce contrôle est la recrudescence des violences à l'encontre de la femme et l'enfant.

Depuis le précédent Plan d'Action, deux problèmes essentiels se sont intensifiés au fil du temps :

- L'échec des États à réduire l'écart entre riches et pauvres, à fournir des emplois et des services de base, et ils ont démissionné de leur responsabilité à satisfaire aux besoins de leurs citoyens, tout en prenant agressivement contrôle de la société.
- On constate une augmentation constante des intégrismes, de la militarisation et des conflits armés, et de leurs conséquences sur la femme, et du contrôle de la sexualité des femmes.

A ces points ont été ajoutés :

- Une cooptation du discours et du langage progressistes dans le domaine public, ce qui nous oblige à rendre plus nuancées, sophistiquées et péremptoires nos approches et stratégies de plaidoyer.
- La propagation du VIH et du sida qui a des conséquences négatives sur les structures sociales, la qualité de la vie, le bien-être et la sécurité sociale, les migrations, les questions sexuelles et la violence envers les femmes.
- Le développement des technologies de l'information et des médias.
- L'affaiblissement de l'ONU et de l'espace d'organisation qu'elle fournissait, et un rétrécissement général des espaces disponibles pour l'expression d'opinions alternatives.

Ces facteurs structurent ensemble le contexte dans lequel WLUML situe son travail ainsi que nos discussions sur la structure et la stratégie.

Notre compréhension du contexte et l'idée que le réseau devrait répondre aux besoins et prendre des initiatives pour satisfaire les besoins des femmes vivant dans des milieux musulmans ouvre plusieurs perspectives pour nos futures stratégies.

1. WLUML continuera à éditer des publications répondant à des besoins critiques à un niveau plus large. Nos publications constituent une ressource essentielle pour nos networkers dans les différentes régions, et génèrent des informations qui autrement ne seraient pas disponibles pour nos networkers, alliés et autres usagers.
2. WLUML continuera à traduire des publications et autres matériaux. C'est un outil important pour s'assurer que le débat, l'analyse et l'information soient rendus disponibles aux différents groupes linguistiques.
3. WLUML continuera à diffuser l'information au niveau régional et international pour optimiser les études entre régions, contribuera à affiner les stratégies et à valoriser l'impact du militantisme des femmes en faveur de leurs droits.
4. WLUML s'engagera dans un nombre limité de projets collectifs qui répondent aux besoins exprimés par des femmes en contexte musulman et qui sont identifiés de manière stratégique comme des secteurs d'activité où WLUML peut faire une contribution particulière à la lutte des femmes pour l'égalité et leurs droits humains.

## La contribution de WLUML aux luttes des femmes

En tant que networkers, nos liens à travers WLUML nous ont donné un soutien à la fois pratique et émotionnel, ce qui est indispensable au succès de la promotion et de la protection des droits humains des femmes. WLUML fournit l'accès à des informations et à des ressources précises qui autrement ne seraient disponibles, et élargit le cercle de contacts des networkers notamment au-delà des barrières régionales, linguistiques et culturelles. En retour, ceci donne aux networkers l'expérience, la connaissance, le langage, les analyses et les stratégies nécessaires à la résistance et au changement. WLUML a aidé les femmes à identifier les futurs défis touchant leurs droits – et donc à leur résister plus efficacement – et s'est également assuré que les opinions des femmes soient entendues au-delà de leur entourage immédiat.

Pour beaucoup de networkers, la flexibilité offerte par la structure du réseau WLUML est surtout importante parce qu'elle nous permet de travailler sur des priorités nationales tout en nous aidant, grâce aux liaisons établies entre femmes au-delà de frontières globales, à exercer des pressions internationales pour des luttes concernant des droits locaux et à contribuer aux plaidoyers et analyses internationaux.

Davantage que la mise en commun de ses différents apports, la valeur ajoutée du réseau réside dans sa capacité à générer une analyse des violations des droits des femmes qui ne peut se concrétiser que lorsque le réseautage international a mis en évidence nos diversités et similitudes et la manière dont elles peuvent être utilisées au détriment des femmes.

Notre mise en commun ajoute de nouvelles dimensions essentielles pour comprendre les dynamiques locales de pouvoir.

L'implication de WLUML dans les activités des networkers en faveur de réformes légales, de la mise en lumière des stratégies intégristes, de la relecture en faveur des femmes des textes religieux et de la protection des défenseurs des droits humains de la femme a été particulièrement significative.

En plus de l'énergie collective générée par les contacts au sein du WLUML, les networkers accordent une importance particulière au fait de savoir qu'à travers WLUML d'autres, ailleurs, partagent les mêmes valeurs et peuvent rencontrer les mêmes difficultés, et qu'un soutien rapide est disponible lors de crises personnelle ou politique nationale.

## Attentes de WLUML, notre identité et nos principes

Femmes sous lois musulmanes est un réseau international féministe de solidarité qui fournit des informations, du soutien et un espace collectif aux femmes dont la vie est structurée, conditionnée ou gouvernée par des lois et coutumes présentées comme islamiques. L'objectif du réseau est de renforcer les luttes collectives et individuelles des femmes pour l'égalité et leurs droits, surtout en contexte musulman.

Les principes à la base de notre travail de réseau sont la reconnaissance de :

- l'autonomie dans la diversité ;
- la complémentarité et la réciprocité ;
- le respect des unes envers les autres ;
- un espace pour la discussion et le débat.

Les networkers veulent explorer davantage la signification d'un réseau, et plus particulièrement ce que signifie la « diversité » au sein de WLUML ; comment ceci concerne des gens qui travaillent à partir ou en dehors d'une perspective religieuse et leurs rapports. De plus, les networkers discuteront d'une manière plus rapprochée les avantages potentiels et les inconvénients qu'un réseau apporte à celles qu'il met en liaison, ce qui mène à rechercher et identifier de meilleures structures de direction au sein de WLUML.

En prévision, les networkers clarifieront la manière de s'engager dans le réseau, plus particulièrement les nouvelles networkers et celles qui ne s'expriment pas couramment en anglais ou en français. Ceci nécessite des mécanismes de parrainage et une plus grande clarté dans les objectifs et l'identité de WLUML, tout en reconnaissant que toutes celles qui sont en contact à travers le réseau ne peuvent suivre une stratégie unique et que les networkers peuvent posséder des perspectives différentes. Le réseau WLUML espère renforcer les liens avec les populations dans des contextes de migration et avec celles du

Moyen-Orient, ce qui exige que l'on s'attache plus à surmonter les barrières linguistiques entre militantes féministes.

Il faut évoquer d'autres aspects importants de ce travail d'approche : diversifier nos moyens de communication ; s'assurer que l'analyse de WLUML est accessible tant aux networkers de base qu'à une audience au-delà du réseau ; développer de nouvelles manières d'assurer un plus large échange d'informations et de réactions entre les networkers sur les activités des unes et des autres ; et se diriger vers un processus de planification régionale qui prendra en compte les spécificités régionales.

## Le renforcement des compétences et relations avec les nouvelles networkers

L'une des responsabilités principales du Bureau de Coordination International (ICO) et des Bureaux de Coordination Régionale (RCO) portera sur les relations avec les nouvelles networkers ; il s'agira, plus particulièrement, d'aider à renforcer les compétences de toutes les networkers. A cet effet, ils organiseront :

- Une activité annuelle de renforcement des compétences pour familiariser les networkers les plus récentes avec les principes, les analyses et les activités du WLUML ainsi que, le cas échéant, les perspectives féministes.
- Le renforcement des compétences des nouvelles militantes avec l'organisation de stages et d'autres activités.

De plus, l'ICO renforcera les compétences des networkers actives du réseau et des bureaux de coordination régionale dans la recherche de fonds en élaborant des propositions générales de projets et en conservant une base de données sur les sources de financement appropriées.

## Questions critiques pour WLUML

Les questions critiques identifiées à la réunion Plan d'Action au Sénégal comme étant nos priorités pour une action et une analyse collective (voir ci-après) montrent une nette continuité par rapport aux précédents Plans d'Action. Ceci ne signifie pas que les situations dans des contextes individuels n'ont pas évolué, mais plutôt que, vu sa position globale unique, WLUML a correctement identifié, durant ces vingt dernières années, les questions qui concernent le plus les femmes vivant dans des contextes musulmans et que les networkers attachent une importance constante à se mettre en contact et partager des idées sur ces questions spécifiques.

L'analyse de WLUML des quatre questions critiques détaillées ci-après explique pourquoi il est si important de confronter chaque question, et l'avantage relatif de les confronter collectivement en tant que réseau plutôt que de s'engager dans des initiatives purement locales.

Les thèmes de la militarisation, des intégrismes, du corps de la femme et du statut juridique sont reliés. Par conséquent, de nombreuses activités du WLUML concernant l'une d'entre eux touchent un éventail plus large de questions. On peut par exemple citer les travaux en cours de WLUML sur la promotion de constitutions qui non seulement garantissent l'égalité entre les sexes, mais évitent également des déclarations floues au sujet de la «sharia» comme source des lois nationale. Nous savons par expérience qu'un tel flou est utilisé pour introduire des lois familiales misogynes, limiter la mobilité et les droits à la propriété des femmes et imposer des règles vestimentaires. Nous savons aussi par expérience que l'attraction pour de telles déclarations au sujet de la «sharia» se manifeste dans des situations post-confliktuelles dans lesquelles on a manipulé les identités pour provoquer ou prolonger les conflits et dans des contextes dans lesquels les intégristes cherchent à dominer la société et l'agenda politique national. Les travaux de WLUML sur les constitutions mettent donc en commun nos analyses sur les quatre questions de la militarisation, des intégrismes, du corps et du statut juridique de la femme.

Tout en mettant en exergue ces questions critiques, le WLUML reconnaît que le réseau ne pourra pas aborder tous les aspects de ces questions et qu'il lui faudra s'associer aux initiatives existantes de nos alliés. Un exercice de planification stratégique différent devrait permettre aux networkers d'identifier les initiatives concrètes mieux ciblées qui répondent aux besoins du moment. Ces initiatives seront choisies en fonction de notre capacité et devront, par-dessus tout, être centrées sur des questions que WLUML est le mieux placé à aborder. Les activités éventuelles mises sur pied pour résister et défier les forces qui définissent le contexte actuel seront élaborées en fonction de précédentes stratégies, ayant porté leurs fruits, et fondées sur des relations au-delà des frontières, sur la recherche, la documentation, le renforcement des compétences et la facilitation du plaidoyer.

## Construire la paix et résister à l'impact de la militarisation

Les questions d'identité ethnique et religieuse ont été de plus en plus utilisées, ces dernières décennies, pour consolider les barrières entre les communautés et pour promouvoir et justifier la militarisation et la guerre, les conflits, les interventions armées et d'autres formes de violence, notamment au Soudan, au Sri Lanka et en Afghanistan. Il y a donc un lien direct entre l'intégrisme et l'escalade de la militarisation et de la violence. Les travaux de WLUML sur l'identification des signes avant-coureurs des intégrismes et son action contre ceux-ci renforcent la résistance contre la recrudescence de la militarisation et de la violence.

De plus, WLUML reconnaît qu'il est aussi important de mettre un terme à l'impunité des responsables de crimes de guerre et de génocide que de confronter les effets de la militarisation et de la violence sur les femmes et les communautés. La violence sexuelle contre les femmes en situation de guerre et de conflit est de plus en plus reconnue, grâce à l'action de beaucoup, dont des networkers de WLUML. On agit également pour satisfaire aux besoins spécifiques des femmes survivantes des situations de guerre ou de conflit. C'est une action qui doit être soutenue et mieux développée.

Souvent, cependant, le traumatisme de la guerre et des conflits engendre un renforcement des barrières communautaires contre «l'autre», ce qui rend difficile un règlement du conflit considéré comme équitable par toutes les parties. Les personnes qui œuvrent à forger une entente et des liens intercommunautaires – souvent des femmes – subissent régulièrement de sévères critiques et sont parfois exclues par toutes les parties. Elles ont besoin de soutien pour se construire une force et une résistance de l'intérieur, ainsi que d'aide et de solidarité de l'extérieur.

En outre, bien qu'on l'ait signalé depuis longtemps, l'exclusion des femmes de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix est toujours d'actualité. La mobilisation croissante des femmes dans les mouvements intégristes est une preuve que leur participation ne garantit pas forcément l'égalité de traitement entre les sexes dans les accords destinés à résoudre les conflits et à reconstruire les sociétés. Pourtant leur exclusion entraîne une totale ignorance de leurs problèmes. Les interventions comme la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui pourvoit à l'inclusion des femmes dans tout processus de paix visent à faire face à ce problème. Il y a eu depuis quelques progrès, mais beaucoup reste encore à faire.

L'exclusion des femmes de la direction et de la participation aux négociations pour la paix et la reconstruction reflète le manque d'engagement en faveur de l'égalité des sexes de la part des parties négociantes au niveau tant local, national qu'international. Dans le cadre de la montée des intégrismes, cette exclusion induit généralement un soutien aux interprétations conservatrices et patriarcales des identités nationales, ethniques et religieuses durant les négociations. Cela a fréquemment conduit à réduire et restreindre les droits des femmes sous prétexte de traditions religieuses ou culturelles. Il en résulte que les droits des femmes en situation post-confliktuelle seraient plus limités et contestés qu'auparavant, comme en Irak. Il faut plus de débats globaux pour reconnaître les doléances et les revendications collectives des communautés, tout en évitant de soutenir les politiques d'identité intégristes au nom du respect des cultures et des communautés.

## Programme

WLUML continuera à participer au mouvement en faveur de l'abolition de l'impunité et continuera à collaborer avec le Groupe de travail de femmes sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes (précédemment Caucus des femmes du Tribunal pénal international) et des initiatives telles que le Tribunal de Tokyo. Nous voulons nous assurer qu'en situation tant conflictuelle que post-confliktuelle, des concepts identitaires étroits et imposés de l'extérieur ne soient pas utilisés contre les intérêts et les droits des femmes. Pour ce faire, nous agissons en collaboration avec les groupes féministes et progressistes travaillant dans ce secteur afin d'accroître les compétences des femmes militantes au sein des pays et communautés musulmans dans la consolidation de la paix et dans l'antimilitarisation, afin de soutenir leur action visant à protéger les droits des femmes dans la reconstruction sociale, économique et politique.



### Activités possibles :

- S'assurer que les networkers ont accès à la documentation produite par les organisations alliées au sujet des stratégies des femmes dans la consolidation de la paix (utilisation entre autre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité et d'autres outils).
- Partager entre networkers, avec les mouvements de paix et avec les forces progressistes en général, les analyses sur les liens entre militarisation et violence d'une part, et les politiques d'identité intégriste d'autre part.
- Identifier, documenter et partager les stratégies des femmes dans la consolidation de la paix dans les régions où les questions identitaires ont été utilisées comme facteur principal avant, pendant ou après la militarisation et le conflit.
- Soutenir le renforcement des compétences pour les femmes artisanes de la paix dans les contextes musulmans – y compris sur leurs droits et leur statut juridique et les questions de leadership – autant que les techniques de résolution de conflit, la réponse aux besoins spécifiques des femmes dans les environnements de conflit et d'après-conflit et l'utilisation des instruments internationaux et régionaux.
- Organiser des programmes d'échange interrégionaux et interreligieux / ethniques pour résister à l'émergence et au renforcement de positions identitaires étroites et soutenir les solidarités au-delà des barrières communautaires.
- Dresser la carte de l'impact de la militarisation sur les femmes et les fillettes dans les pays et communautés musulmans, en y incluant les effets et les tendances des migrations, des personnes déplacées dans leur propre pays, du trafic d'êtres humains, de l'exploitation sexuelle et de la violence.

## Préserver les identités multiples et mettre à nu les intégrismes

On a vu progresser, ces dernières années, l'intégrisme sous des formes multiples qui, du niveau local au niveau global, obligent les gens à se confiner dans des identités – tant collectives qu'individuelles – de plus en plus contraignantes et qui s'excluent les unes les autres. Souvent, la manière dont ces forces politiques, culturelles, religieuses et économiques se relient entre elles contribue à renforcer leur ordre du jour. L'acceptation par certaines forces par ailleurs progressistes, les média, les bailleurs de fonds, etc. de l'appropriation par des intégristes qui se déclarent « modérés », du discours des droits humains, du langage de la démocratie et des arguments basés sur « la spécificité culturelle », reste un souci permanent.

Dès le départ, les intégrismes et les constructions d'identité ont été des préoccupations essentielles de notre réseau qui a toujours collaboré avec ses alliés travaillant sur des questions similaires, ailleurs dans le monde. L'expérience nous a, cependant, démontré que même si les similitudes sont nombreuses, il peut y avoir des différences importantes dans les stratégies spécifiques que l'on adopte, au niveau tant du discours que des interventions et des actions que l'on entreprend.

Depuis le 11 septembre 2001, les dichotomies du genre « vous êtes soit avec nous, soit contre nous » ont acquis une légitimité sans précédent, ce qui complique encore davantage le travail des femmes qui luttent pour faire valoir leurs droits dans le cadre d'un programme féministe. La « guerre contre la terreur » a légitimé une érosion des libertés civiles et favorisé l'établissement d'un « profil racial » pour les Musulmans en Europe, en Amérique du Nord et en Australasie.

Autre conséquence : la religion est désormais privilégiée comme identité-clé pour toutes les personnes vivant dans les communautés et pays musulmans et celles qui en sont originaires, indépendamment de tout autre facteur et tout autre référent identitaire. Ceci renforce l'emprise des éléments politiques intégristes en légitimant la notion qu'il peut exister de telles communautés fermées et « musulmanes » (conservatrices et immuables, selon le stéréotype), permettant ainsi à ces intégristes (y compris ceux qui se font passer pour des « modérés ») de s'ériger comme la seule voix légitime de certaines communautés. Toute voix s'écartant de ce stéréotype est déconsidérée, sous prétexte de ne pas être « véritablement authentique », privant ainsi les féministes et autres progressistes en milieu musulman de l'espace nécessaire pour définir leur propre identité individuelle et collective, rêver d'avenirs alternatifs, et satisfaire leurs aspirations. Il faut donc soutenir, rendre visible et promouvoir la légitimité de voix alternatives issues des communautés musulmanes.

## Programme

Du fait que les facteurs et les forces qui entravent les droits des femmes sont actuellement de nature globale, il faut absolument que le réseau WLUML s'attaque aux formes croissantes des intégrismes et à leurs interconnexions. Ainsi, en bâtissant sur les expériences vécues et ses ressources actuelles, WLUML agira ainsi :

- Il approfondira la compréhension et les analyses des différentes réalités dans nos régions ; et des discours et stratégies spécifiques utilisés dans des contextes donnés pour promouvoir le programme commun de diverses forces intégristes et leurs alliances (tant formelles qu'informelles) qui permettent aux intégrismes de se renforcer.
- Il élaborera une compréhension commune, partagera ses stratégies et renforcera les alliances au sein du réseau WLUML et au-delà pour s'opposer aux intégrismes, rendre visible les alternatives et soutenir les droits des femmes dans les contextes comparables mais toutefois différents.

### *Activités possibles :*

- Rechercher et rendre visible les dénominateurs communs, les relations et les complicités patriarcales dans les programmes d'apparence disparate des différentes forces qui agissent dans des contextes variés et à des niveaux différents, traversant religions, régions et formes d'« intégrismes ».
- Suivre la trace des stratégies et des discours divers, spécifiques au contexte, utilisés par les intégrismes, puis les analyser et les partager avec les luttes locales de femmes.

- Enquêter sur l'économie politique des groupes intégristes, du niveau local au transnational.
- Démasquer les intégristes qui se présentent comme des soi-disant « islamistes modérés », mais qui en fait ne travaillent pas en faveur des droits humains de la femme.
- Fournir solidarité et soutien aux militant/es qui œuvrent en faveur des droits humains de la femme et qui luttent contre les intégrismes.
- Fournir aux militantes des endroits sûrs où elles peuvent discuter ouvertement et élaborer des alternatives proactives aux intégrismes, que le cadre le mieux adapté à la lutte locale en question en soit laïc, religieux ou mixte.

## Élargir le débat sur l'autonomie corporelle des femmes

Les recherches et actions déjà entreprises par WLUML ont contribué à faire comprendre à quel point le corps d'une femme, à travers la sexualité et la reproduction, est le sujet de nombreuses luttes sociales, culturelles, religieuses, juridiques et politiques. Soit au nom de la religion – qu'il s'agisse de l'islam, du christianisme ou de maintes autres croyances religieuses – soit au nom de la pureté culturelle et de la tradition, les femmes ont été soumises à des pratiques discriminatoires, à des codes de conduite et des lois dont le but final est de contrôler leur sexualité. Ces pratiques et ces lois représentent et renforcent la violence contre les femmes, tandis que la sexualité a également servi d'outil de lutte dans les conflits politiques et armés.

Même si les voix des mouvements féministes qui réclament des droits sexuels ont fini par atteindre les décideurs politiques, il faut renforcer cet effort en développant de nouveaux instruments d'analyse : examiner les autres stratégies mises au point par les communautés pour faire valoir leurs droits, rechercher les nouvelles et subtiles manières de contrôler le corps des femmes et identifier les questions liées à la sexualité restées cachées.

Davantage de recherche, de documentation et de « *mapping* » sont nécessaires au sein des communautés et pays musulmans au sujet des divers discours et pratiques touchant à la sexualité (les tests de virginité, les mariages et grossesses précoces, le lévirat, les MGF, les mariages intergénérationnels, la polygynie, les relations conjugales). Il faut aussi approfondir l'érudition en islam – y compris le Coran et les *hadiths* – sur la sexualité, en particulier celle des femmes. Les réponses et les luttes des femmes sur ces discours et ces pratiques ont été aussi diverses que créatrices ; elles méritent d'être mieux documentées et disséminées.

La propagation du VIH/sida a permis une nouvelle manière d'aborder les questions concernant la discrimination sexuelle, sociale et juridique à l'encontre des femmes au sein des communautés musulmanes (par exemple, le devoir d'obéissance de l'épouse au conjoint, le manque de pouvoir de la femme sur sa propre sexualité et sur l'utilisation de

préservatifs, sa plus grande vulnérabilité à l'infection). Il est capital de promouvoir la récente reconnaissance de leurs droits sexuels comme partie intégrante du cadre global des droits humains. Nous avons besoin d'enquêter sur les diverses forces en jeu, de les comprendre, d'élaborer de nouvelles stratégies pour soutenir les droits des femmes et des personnes vivant avec le VIH/sida (les PVS). Un besoin urgent se fait sentir de comprendre et d'élargir le débat sur la prévention du VIH/sida au sein des communautés musulmanes et d'élaborer des stratégies pour réfuter les arguments émanant aujourd'hui de positions étroitement conservatrices, pour permettre aux femmes de faire valoir leurs droits et de se protéger.

En matière de sexualité, ce sont les relations entre personnes du même sexe et les identités homosexuelles qui ont été parmi les questions les plus passées sous silence dans les communautés musulmanes. Il est important d'organiser la recherche transnationale et transculturelle sur l'approche de ces questions par les sociétés musulmanes – y compris par les milieux intellectuels musulmans qui en ce moment réinterprètent l'homosexualité en islam.

## Programme

WLUML continuera de collaborer avec ses alliés pour s'assurer que les préoccupations des femmes vivant dans des contextes musulmans soient intégrées aux débats globaux sur la sexualité et le corps des femmes, et notamment sur la manipulation de la sexualité par les politiques identitaires. Nous chercherons plus particulièrement à promouvoir et à élargir le débat sur tous les aspects de la sexualité dans les contextes ouverts par notre travail en réseau. Ce débat sera étayé par notre soutien à l'augmentation de la documentation des analyses et des stratégies nouvelles relatives aux revendications de droits sexuels avancées par des femmes vivant en contextes musulmans. Tout en étant intimement liée aux trois autres questions critiques du réseau WLUML, notre préoccupation constante – et qui est la nôtre depuis longtemps – de la violence à l'encontre des femmes réfléchira avant tout l'optique de la sexualité et de la lutte pour l'autonomie corporelle de la femme.

### *Activités possibles :*

- Élaborer des déclarations de principe sur les questions de sexualité dans les milieux musulmans et profiter des occasions qui se présentent aux niveaux régional et international pour disséminer ce genre de matériel afin que la voix de femmes issues de milieux musulmans soit entendue dans les débats globaux et qu'elle ait une influence sur la politique.
- Renforcer les liens avec les intellectuels progressistes travaillant sur la sexualité et l'islam, et rendre leurs analyses accessibles aux networkers.
- Élaborer des supports de plaidoyer pour des publics variés, y compris les médias, qui contrecarrent et proposent des alternatives aux discours spécifiques dont on se sert pour étouffer les revendications des femmes sur leurs droits sexuels et leur autonomie corporelle dans les contextes musulmans ;
- Faciliter les articulations entre et avec les groupes travaillant sur les questions liées au VIH/sida dans les contextes musulmans, pour partager nos expériences et renforcer nos stratégies.

## Promouvoir et protéger l'égalité juridique des femmes

Le manque de connaissance de leurs droits formels – et surtout constitutionnels – empêche les femmes d'agir contre les pratiques qui les oppriment et/ou d'accéder à leurs droits humains. La coutume et la culture s'allient pour déterminer les possibilités qui sont ouvertes aux femmes dans tout contexte donné. En outre, les femmes intériorisent les constructions du concept de féminité par leur société et s'entendent dire que celles-ci sont sanctionnées par la religion. Elles croient donc souvent que ces constructions constituent les seules définitions de la féminité – ou du moins, les seules valables. Dans les communautés musulmanes, les femmes qui s'opposent ou qui s'écartent de l'idéal couramment accepté de la « féminité musulmane » sont perçues comme hostiles à la nature, la religion et la communauté.

WLUML s'efforce de débrouiller la manière dont la coutume, la religion et le droit s'emmêlent pour structurer la vie des femmes, et s'efforce de mettre en relief la dynamique de la religion et de la politique qui façonnent cette alliance. Ceci aide aussi les femmes à comprendre ce que comportent les processus de construction et de réforme juridiques. Une telle connaissance est essentielle pour celles qui adoptent une approche critique des droits, des lois et des constructions de la féminité. On a vu, ces dernières années, des avancées et des réformes favorables dans beaucoup de milieux musulmans en Afrique, en Asie et au Moyen Orient – dus entièrement aux efforts soutenus des femmes. Mais en même temps, les forces intégristes de par le monde se sont servies de l'appel pour introduire des interprétations rétrogrades au sujet des lois personnelles et pénales musulmanes comme un outil de mobilisation politique national. Cela a, dans certains cas, abouti à de flagrantes violations des droits humains de la femme et a, dans d'autres, entravé les efforts visant à une réforme soutenant l'égalité des femmes.

Durant ces deux dernières décennies, WLUML a engrangé une expertise impressionnante au sujet des droits des femmes dans la jurisprudence musulmane, dans les pratiques et le droit coutumiers et dans le droit civil et pénal appliqué dans les milieux musulmans, aussi bien minoritaires que dominantes. Le réseau met en contact des femmes vivant dans un très large éventail de pays, chacun avec ses coutumes, ses législations et ses cadres juridiques (dont certains émanent de sources religieuses, d'autre pas) et des interprétations très divergentes des lois musulmanes ; à partir de cette comparaison transversale, WLUML a su distiller une analyse approfondie des forces qui cherchent à limiter les droits des femmes et de leurs méthodes et justifications. Aux niveaux international, régional et national, le programme décennal d'action et de recherche « Femmes et Droit dans le monde musulman », nous a permis d'élaborer une large gamme d'outils. Ceux-ci sont toujours utilisés par les femmes dans leur résistance aux constructions conservatrices et patriarcales du genre et de leurs droits (constructions justifiées en se réclamant de la religion, de la coutume et de la tradition), et facilitent l'accès des femmes à leurs droits humains. Il faudrait que ces outils soient disponibles à un public plus large encore.

C'est surtout leur besoin de conseil et de soutien dans leur effort de faire valoir leurs droits et leurs choix autonomes, notamment au sein de la famille, qui pousse les femmes à

prendre individuellement contact avec WLUML, que ce soit à travers une association locale appartenant au réseau, un Bureau régional ou le Bureau de coordination internationale. Dans un monde de plus en plus globalisé, dans lequel les personnes dépendent souvent de systèmes juridiques multiples, nos liens transnationaux ont permis à WLUML de fournir des conseils pratiques et juridiques souvent introuvables ailleurs.

## Programme

Dans les années à venir, en consolidant le travail approfondi fourni dans le cadre du programme « Femmes et Droit » et en collaborant le cas échéant avec nos alliés, WLUML se concentrera sur la remise en cause des lois discriminatoires et le renforcement de la capacité des femmes à garantir la mise en application des réformes récentes et positives.

Il s'agit d'un programme à deux volets :

- Faire abroger ou modifier les lois discriminatoires et faire adopter des lois défendant la justice entre les sexes, y compris la législation sur l'égalité et les mécanismes d'égalité (tels que les commissions nationales genre). Seront comprises la législation nationale ainsi que la ratification, la transposition (mise en application des engagements internationaux dans le cadre de lois et politiques domestiques) et l'élimination des doutes face aux lois internationales telles que la Convention des Nations Unies sur l'élimination de Toute Forme de Discrimination envers les Femmes (CEDAW) ou les dispositions régionales telles que le Protocole sur les droits des femmes additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.
- Renforcer la capacité de contrôle de plaider pour l'application réelle de lois non-discriminatoires et progressistes qui reconnaissent et soutiennent les droits humains de la femme.

Le point de mire du premier volet sera la réforme du code du statut personnel. Parmi les questions adjacentes à prendre en considération : les textes de loi, les procédures, les discours musulmans, l'interaction avec les dispositions constitutionnelles, les lois et les pratiques coutumières, les systèmes juridiques parallèles, l'accès aux droits formels, les contextes majoritaires/minoritaires.

*Activités possibles :*

- Développer une version électronique de l'ouvrage intitulé *Knowing Our Rights* (Connaître nos droits) édité par WLUML et le rendre accessible à un public plus large.
- Développer un outil Internet sur le droit de la famille, comprenant le texte des codes, les documents sur l'histoire de la codification des lois musulmanes et la construction du genre dans la jurisprudence musulmane.
- Documenter, échanger et partager (y compris au moyen de la traduction) des stratégies efficaces de réforme du droit de la famille.

- Élaborer un code du statut personnel « modèle » qui s'inspire des meilleurs exemples tirés de contextes différents.
- Rassembler, développer et partager des arguments pour appuyer les réformes juridiques favorables en utilisant tant le cadre des droits humains que la jurisprudence musulmane.
- Mettre à la disposition des networkers, surtout dans des situations où de nouveaux mécanismes d'égalité des sexes (y compris des commissions nationales sur le genre) sont introduits ou planifiés, des exemples montrant comment les mécanismes d'égalité des sexes ont le mieux servi à renforcer le statut des femmes, ainsi que les problèmes rencontrés.
- Organiser un congrès international de haut niveau pour mettre en commun une large gamme de stratégies nationales, régionales et internationales et mobiliser des campagnes en faveur d'une réforme du droit de la famille dans le sens de l'égalité des sexes dans les milieux musulmans.
- Identifier et/ou documenter et mettre en commun les meilleures manières d'utiliser la législation internationale et régionale concernant les droits humains de la femme dans les milieux musulmans.

*Activités possibles relatives au second volet :*

- Renforcer la capacité d'analyser le droit procédurier et apprendre aux networkers des stratégies assurant l'application effective des dispositions juridiques favorables. En ferait partie une formation de formateurs et formatrices pour permettre une adaptation au contexte local.
- Organiser une formation de formateurs / formatrices sur les droits humains vu du point de vue de l'égalité des sexes, à destination du personnel des services judiciaires qui applique les lois coutumières, musulmanes ou autres dans les milieux musulmans.
- Organiser une formation visant au renforcement des compétences pour organiser des campagnes pour la réforme de la loi, le plaidoyer et le lobby, et pour comprendre le langage de l'ONU et les principes de la législation féministe.
- Avec des allies-clé, soutenir le développement des capacités dans la rédaction de rapports alternatifs et l'utilisation par les networkers des conventions internationales portant sur les droits humains.

Pour soutenir les deux volets du programme :

- On favorisera les espaces valorisant les analyses féministes de la jurisprudence et de l'érudition musulmanes.
- On développera une base de données sur les intellectuels musulmans progressistes pour donner aux networkers une source facile d'accès à l'argumentation en faveur des droits humains de la femme, répondre aux menaces pesant sur ces droits et soutenir les efforts proactifs pour introduire les réformes.

# La structure de WLUML dans un contexte en évolution

Comme tous les réseaux féministes, WLUML doit constamment faire face au défi d'évoluer et de garder, en même temps, une structure qui lui permette de mener efficacement ses activités, tout en ayant suffisamment de souplesse pour répondre aux circonstances toujours changeantes, parfois rapidement. En tant que réseau international, WLUML doit, en plus, relever le défi de communiquer et de travailler simultanément en plusieurs langues. En ce sens nous avons réussi à développer nos activités en français et en arabe, comme le reflète notre site Internet multilingue. Du travail ciblé entre pays différents, des publications et des activités de réseau ont été réalisés en farsi/dari, en russe et en chinois – ceci en dehors des nombreuses langues locales des groupes du réseau.

Alors qu'elle a représenté une des forces principales du réseau WLUML, la fluidité de la structure du réseau a, au fil du temps, soulevé des questions : Qui est networker ? Comment les décisions sont-elles prises aux différents niveaux ? Qui peut parler au nom du réseau ? Il faudrait, par ailleurs, mieux éclairer le rôle et les fonctions des bureaux de coordination et établir formellement des mécanismes pour intégrer les femmes souhaitant participer plus activement au réseau de WLUML. Depuis un certain temps, le besoin de remanier les structures actuelles, d'éclaircir, d'affiner ou de modifier les mécanismes existants, fait désormais l'objet d'un débat permanent au sein de WLUML. Pour améliorer la prise de décision, la communication et la participation, WLUML a fixé quelques lignes directrices opérationnelles et a clarifié le rôle des networkers et des divers organes au sein du réseau.

Nous avons identifié une équipe de transition, composée de membres du Conseil d'administration et de représentantes des bureaux de coordination qui sera chargée d'opérationnaliser ces changements.

Les valeurs opérationnelles de WLUML comprennent :

- La responsabilité
- La transparence
- La clarté en ce qui concerne les rôles, les responsabilités, la prise de décisions ...
- L'accès à l'information
- La création d'espace pour la discussion et le débat
- Une réelle participation
- La confiance
- La consultation
- Le droit de parler et d'être entendue.



## Qui est networker ?

WLUML fait la différence entre networkers et networkers actives. Peut être networker une association / une personne qui :

- souscrit aux principes et aux valeurs de WLUML et les met en pratique dans son propre contexte ;
- reçoit et réagit à l'information reçue de WLUML, et
- s'engage dans une communication réciproque avec les membres du Conseil de WLUML, les Bureaux de coordination ou les sous-comités (voir ci-dessous).

Une networker ou un groupe actif du réseau, en plus, promeut le travail et la vision du réseau sous l'égide de WLUML :

- En contribuant/participant dans les projets menés par WLUML – par exemple, les projets collectifs, le travail de solidarité ;
- En s'engageant de façon consistante et dans le temps dans une interaction réciproque avec les membres du Conseil de WLUML, les Bureaux de coordination ou les sous-comités (voir ci-dessous) qui entreprennent des projets ou activités collectifs au nom de WLUML ;
- En prenant la responsabilité d'un certain aspect du travail de WLUML ; et
- En s'impliquant au niveau décisionnel, par exemple dans l'identification de questions critiques.

Grâce à un processus d'engagement qui a précédé la réunion sur le Plan d'action et qui y a été poursuivi, plusieurs accords ont été obtenus ou confirmés concernant WLUML et sa structure.

L'organe qui assume la responsabilité majeure de WLUML – actuellement le Conseil de mise en œuvre du Programme (Programme Implementation Council ou « PIC »), s'occupe avant tout de développer notre politique plutôt que de la mettre en œuvre. Il lui faut donc un nouveau nom mieux adapté. Ce sont les comités des projets (qui peuvent comporter des networkers qui ne siègent pas au Conseil) qui sont chargés de la mise en œuvre des projets collectifs de WLUML. Entre-temps, les bureaux de coordination, (Bureau de coordination internationale, appelé ICO, et Bureaux de coordination régionaux, appelés RCO), ont pris la responsabilité des activités principales du travail de réseau permanent, de l'échange de l'information et de la solidarité. Les bureaux de coordination jouent également un rôle majeur dans le renforcement des compétences des networkers. Dans l'ensemble on souligne davantage le rôle des bureaux de coordination régionaux, pris en charge par des groupes autonomes du réseau qui rendent compte au Conseil de leur travail de programmation au sein de WLUML.

La structure régissant WLUML, le Conseil de mise en œuvre du Programme (PIC) comporte au maximum 20 networkers, élues pour un mandat de trois ans parmi les networkers actives qui ont pris la responsabilité d'un aspect du travail de WLUML au-delà de leur contexte national immédiat. Le Conseil d'administration, juridiquement responsable du réseau WLUML, est élu à partir du PIC. Les membres du Conseil d'administration et du PIC pratiquent la participation tournante et se font élire pour une durée déterminée (il existe une durée de mandat maximale) pour faire en sorte qu'un large éventail de networkers actives contribue à l'élaboration des politiques et à la supervision de WLUML. Le Conseil d'administration et le PIC continuent à déléguer à des sous-comités (par exemple Comité des Finances, Comité des Publications) les fonctions en cours de gestion et de supervision de la programmation, et l'on établira éventuellement d'autres sous-comités selon les besoins du réseau.

L'équipe de transition travaillera ensemble avec les networkers actives pour affiner les décisions prises à la réunion Plan d'action sur le fonctionnement et les critères de participation aux diverses structures de WLUML.